



PLAN LOCAL D'URBANISME

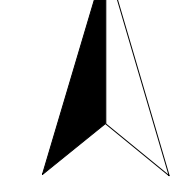
Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU

4.4
Plan de Zonage
Les Bréguières - L'Écluse
1/2500e

PLU Approuvé par DCM le 29 mai 2013		
Déclaration de Projet n°1 : En cours	Modification N°1 : 09.10.2017 N°2 : 07.10.2019 N°3 : 07.10.2019 N°4 : 17.12.2020 N°5 : 16.10.2024	N°6 : En cours N°7 : En cours
Révision alléguée N°1 : 03.04.2017 N°2 : 21.02.2022	Modification simplifiée N°1 : 20.06.2014 N°2 : 09.03.2015 N°3 : 14.02.2015 N°4 : 14.12.2016 N°5 : 20.01.2020 N°6 : 01.07.2019 N°7 : 18.12.2023 N°8 : 08.02.2024 N°9 : 13.11.2023	

Légende

-  Limite de zone ou de secteur
-  Plantations à réaliser
-  Espace Boisé Classé
-  Terrain cultivé à protéger
-  Espace boisé d'intérêt paysager au titre de l'article L151-19 du CU
-  Bâtiment remarquable au titre de l'article L151-19 du CU
-  Servitude au titre de l'article L151-41 du CU
-  Emplacement Réservé
-  Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
-  Zone non altus tollendi
-  Secteur non constructible
-  Servitude au titre de l'article L151-41 du CU (mixité sociale)
-  Secteur délimité au titre de l'article L151-28 du CU
-  Secteur de mixité sociale
-  Zone d'implantation des bâtiments
-  Zone d'implantation des parkings silo
-  Principe d'accès
-  Alignement, ancrage des bâtiments
-  Axe d'implantation
-  Réseau d'irrigation et ouvrage remarquable au titre du L.151-19



Les Bréguières

L'Ecluse

